

84 N° 2 1962

Indiction du II^e Concile oecuménique du
Vatican

ACTES DU SOUVERAIN PONTIFE

p. 181 - 187

<https://www.nrt.be/fr/articles/indiction-du-ii-e-concile-oecumenique-du-vatican-1738>

Tous droits réservés. © Nouvelle revue théologique 2026

Indiction du II^e Concile œcuménique du Vatican. — (Const. Ap. « *Humanae Salutis* » du 25 décembre 1961. — Texte latin dans *L'Oss. Rom.*, 26-27 déc. 1961).

La bulle d'indiction du Concile que le Pape vient de promulguer le vingt-cinq décembre 1961 est un document d'une haute signification. Aussi avons-nous jugé bon d'en reproduire ci-après la traduction française intégrale en prenant pour base le texte de l'édition française hebdomadaire de *L'Osservatore Romano*, du 5 janvier, non sans le modifier en plusieurs endroits afin d'être plus fidèles à la vigueur du texte latin.

Eu égard à la nature du document, peu de choses nouvelles nous sont dévoilées sur le futur Concile, ses objectifs précis et son organisation.

On notera cependant deux points importants qui nous sont communiqués par la Bulle :

1) le Concile s'ouvrira cette année à une date encore indéterminée, que le Pape fera connaître ultérieurement selon les indications de la Providence ;

2) les évêques titulaires y sont invités et jouiront, par le fait même, selon le Code de Droit Canon (canon 223, § 2) du droit de suffrage, puisque la Constitution n'indique aucune restriction à leur égard.

Si l'on se réfère à l'*Annuaire Pontifical* de 1962, déjà paru, qui compte 1722 sièges titulaires outre 1761 sièges résidentiels (métropolitains : 345 ; archevêchés : 46 ; évêchés : 1370), cette affluence massive d'archevêques et évêques titulaires portera à près de quatre mille le nombre des Pères du Concile, compte tenu des Cardinaux, Patriarches et autres membres siégeant de plein droit.

Pour le reste, la Bulle rappelle les conjonctures historiques dans lesquelles va se réunir le prochain Concile et les tâches qui l'attendent. Si on la compare à celle qui annonçait le premier concile du Vatican, « *Aeterni Patris* » du 29 juin 1868, on ne peut s'empêcher de remarquer un changement de ton et une sorte d'optimisme robuste qui anime le Pape Jean XXIII. Alors que Pie IX voyait l'Eglise comme assiégée, sur le plan doctrinal et institutionnel, par une société hostile et sectaire, c'est une Eglise forte, vivante, entreprenante, grâce à son clergé et son laïcat remarquables, que nous présente le Pape : la tâche qui l'attend est celle d'une meilleure insertion du levain qu'elle constitue, dans la communauté humaine, afin de l'élever vers les valeurs surnaturelles et d'améliorer son sort temporel sur le plan social et international. C'est ce spectacle de vérité et de charité d'une Eglise toujours jeune et féconde qui stimulera les chrétiens séparés à rechercher avec plus d'ardeur cette unité et tous les hommes à tourner vers la paix leurs pensées et leurs cœurs.

Le Saint-Père demande à tous, surtout aux enfants et aux malades et même aux frères séparés de prier pour le futur concile et d'offrir à Dieu leurs travaux et leurs souffrances. Puisse son appel atteindre tout le peuple chrétien, afin que par la grâce du Saint-Esprit, le Magistère suprême de l'Eglise puisse correspondre pleinement à la volonté actuelle de son Seigneur et rendre l'Eglise plus apte à répandre son Règne dans un monde inquiet et désuni qui, avec le sens de Dieu, semble avoir perdu l'espérance.

*Introduction*¹

« Le Restaurateur du salut de l'humanité, le Christ Jésus, avant de monter au ciel, a donné aux Apôtres qu'il avait choisis le mandat de porter la lumière de l'Evangile à toutes les nations. Et pour ajouter autorité et solidité à la mission qu'il leur confiait, il leur fit généreusement cette promesse : *Voici que je suis avec vous tous les jours jusqu'à la fin du monde* (Matt., 28, 20). Cette présence réjouissante du Christ qui ne cessa jamais de se montrer vivante et active dans la sainte Eglise, se manifesta avec le plus d'éclat aux heures où la communauté humaine était secouée par les tempêtes les plus violentes. En effet, c'est à ces époques que l'Epouse du Christ se montra excellemment maîtresse de vérité et ministre de salut et manifesta aux yeux de tous de quelle force jouissaient la charité, les prières de la piété, les souffrances et les épreuves supportées avec la grâce de Dieu. Ce sont là des armes surnaturelles et vraiment invincibles, puisque son divin Fondateur les lui a procurées, lui qui, à l'heure la plus grave de sa vie, prononça ces paroles : *Ayez confiance, j'ai vaincu le monde* (Io, 16, 33) ».

Constatations douloureuses

« A notre époque, l'Eglise voit la communauté humaine, profondément bouleversée, affronter une crise grave. Et tandis que les relations sociales sont en train de se renouveler, les plus amples devoirs attendent l'Eglise. Il en fut ainsi, nous l'avons appris, aux heures les plus sombres de l'histoire. Oui, ce qui est requis de l'Eglise, à l'heure actuelle, c'est qu'elle infuse la force éternelle, vitale et divine de l'Evangile dans les veines de la communauté humaine d'aujourd'hui, qui se glorifie des apports qui ont enrichi récemment les domaines de la technique et de la pensée, mais qui subit également les dommages d'un système social que l'on a tenté d'instaurer sur le refus de Dieu. Aussi voyons-nous que l'humanité d'aujourd'hui n'a pas progressé en valeur comme elle progressait en biens extérieurs. Dès lors, les hommes négligent la recherche de ce qui est éternel et se portent au contraire vers les satisfactions instables du monde que le progrès technique met si facilement à leur portée. Mais conséquence nouvelle qu'il faut considérer comme redoutable, une secte d'hommes qui nient l'existence de Dieu, s'est organisée comme une armée et a submergé un grand nombre de peuples. »

Motifs de confiance

« Ces motifs de douleurs et d'angoisses proposés à notre réflexion entraînent l'obligation pour tous d'être plus vigilants et plus conscients de leurs devoirs. Nous savons que certains ont été à ce point bouleversés par la constatation du mal qu'ils ne considèrent plus que les ténèbres dont, à leur avis, le monde serait totalement enveloppé. Mais Nous voulons placer Notre confiance la plus ferme dans le divin Sauveur du genre humain qui n'a certes pas abandonné les hommes qu'il a rachetés. Bien mieux, en suivant les avertissements du Christ Seigneur, qui nous engage à discerner les *signes... des temps* (Matt., 16, 4) au sein de tant de funestes obscurités, nous apercevons des indices, des indices nombreux qui semblent présager pour l'Eglise et le genre humain des temps meilleurs. Et en effet, qu'il s'agisse des guerres meurtrières qui se succèdent à notre époque, des déplorables dommages des esprits qu'ont engendrés çà et là des idéologies si nombreuses ou même des terribles épreuves venues des événements, dont les hommes ont fait trop longtemps l'expérience, tout cela n'a pas manqué de nous crier un

1. Les sous-titres sont empruntés au texte de *L'Osservatore Romano*, édition française hebdomadaire, du 5 janvier 1962.

avertissement. Et, si l'on veut, les développements techniques qui ont procuré aux hommes la puissance de créer des armes effrayantes pour leur propre destruction ont entraîné une immense anxiété et posé une redoutable question. Mais il en est résulté que les hommes à présent sont talonnés par le souci, qu'ils reconnaissent plus aisément que leurs pouvoirs ont des limites, qu'ils souhaitent la paix, qu'ils apprécient l'importance des valeurs spirituelles, qu'ils accélèrent enfin l'évolution de la vie sociale, dans laquelle, il faut le dire, l'humanité est déjà entrée, même si c'est par des étapes incertaines. La marche des événements impose toujours plus à tous, aux diverses catégories sociales et aux Nations elles-mêmes de traiter entre eux dans un esprit d'amitié, de se donner mutuellement une aide qui leur permette de se compléter et de se perfectionner réciproquement. Et certainement, il y a là des éléments susceptibles de rendre l'action apostolique, que l'Eglise doit exercer, plus facile et plus directe. De fait, bien des gens qui n'avaient peut-être pas aperçu auparavant son rôle spirituel, désormais largement instruits par l'expérience, semblent davantage enclins à écouter l'Eglise. »

Vitalité actuelle de l'Eglise

« Quant à elle, l'Eglise ne demeura jamais passive au milieu des vicissitudes des peuples, des progrès de la pensée et de la technique, des changements qui intervenaient dans les conditions de la société. Elle a bien plutôt suivi avec une sollicitude vigilante tout ce mouvement. De toute son énergie elle s'est opposée aux idéologies des matérialistes et de ceux qui veulent saper les fondements de la foi catholique. Elle a puisé dans son sein les forces généreuses qui l'ont poussée à entreprendre un apostolat sacré, des œuvres de piété et à étendre son action dans tous les domaines de l'activité humaine. Et ce fut d'abord l'œuvre du clergé qui par son enseignement et sa vertu se révéla de plus en plus à la hauteur de sa mission; ce fut ensuite l'œuvre du laïcat qui se vit confier un rôle plus nettement spécifié dans l'Eglise et, en particulier, le devoir, auquel tous les fidèles sont tenus, d'apporter une aide à la hiérarchie ecclésiastique. A cela s'ajoute que le poids immense de tourments qui aujourd'hui oppriment cruellement de nombreuses chrétientés, entraînent une multitude admirable de saints Pasteurs, de prêtres et de fidèles à supporter les persécutions de tous genres, en raison de la constance invincible de la foi catholique et à donner de tels exemples de force chrétienne qu'on peut les comparer à ceux qui sont écrits en lettres d'or dans les annales de l'Eglise. Aussi, tandis que nous considérons l'aspect désormais changé de la société humaine, l'Eglise catholique elle-même se montre à nos yeux sous une forme nouvelle et plus belle : c'est-à-dire plus fermement unie dans la cohésion intime de ses membres, affermie par le soutien d'un enseignement plus riche, resplendissante de l'éclat d'une sainteté plus pure, si bien qu'elle paraît en tout point mieux préparée à combattre les saints combats de la foi. »

Le II^e Concile Œcuménique du Vatican

« En embrassant intérieurement ce double spectacle, d'une part la profonde indigence spirituelle des relations sociales entre les hommes et d'autre part, la vitalité florissante de l'Eglise du Christ, dès le début de Notre Pontificat — Pontificat où Nous avons été élevé, malgré Notre indignité, par un dessein plein de bonté de la Providence de Dieu, Nous avons estimé que c'était un grave devoir de Notre charge Apostolique de consacrer toutes nos pensées à ce but : que l'Eglise, par les efforts communs de tous Nos fils, se montre de plus en plus apte à résoudre les problèmes des hommes de notre temps. Ainsi, obéissant à une voix intérieure que Nous considérons comme inspirée d'en Haut, Nous avons estimé que les temps étaient mûrs pour offrir à l'Eglise catholique et à toute

la famille humaine un nouveau Concile Œcuménique qui s'ajouterait à la série des vingt conciles suprêmes, eux qui ont tant contribué au cours des siècles à l'accroissement de grâce céleste dans les âmes des chrétiens et au progrès du christianisme. L'expression de la joie avec laquelle les catholiques du monde entier accueillirent cette annonce, les prières et les supplications que l'Eglise entière, dans une sainte émulation, n'a pas cessé d'adresser à Dieu à ce sujet, l'empressement apporté à la préparation de ce Concile, qui confirme surtout nos espérances, enfin l'intérêt attentif ou au moins l'attente respectueuse que manifestent pour le Concile des chrétiens séparés de l'Eglise de Rome et même ceux qui ne portent pas le nom chrétien, tout cela, disons-Nous, manifeste clairement que l'importance immense et la grandeur de cet événement n'échappent à personne.

» Ainsi le proche Concile Œcuménique se célèbre heureusement en un temps où l'Eglise brûle du désir plus vif d'affermir sa foi par de nouvelles forces, et de se reconforter quelque peu par le spectacle si éclatant de son unité. Elle se sent en même temps plus instamment requise, non seulement de rendre plus efficace sa puissance de salut et de promouvoir la sanctification de ses enfants, mais aussi d'apporter de nouveaux accroissements à la diffusion de la vérité chrétienne et au progrès de ses autres Institutions. Il y apparaîtra avec force que l'Eglise mère est toujours pleine de vie et qu'elle jouit d'une perpétuelle jeunesse, qu'elle continue à se tenir présente aux événements humains, qu'elle se pare d'un éclat toujours nouveau à mesure que les siècles passent, qu'elle irradie de nouveaux feux, remporte de nouvelles victoires, sans cesser d'être elle-même toujours conforme à l'image si belle dont a voulu la doter son divin Epoux qui l'aime et la garde, le Christ Jésus.

» Au moment où Nous voyons dans les diverses parties du monde se multiplier les efforts de ceux qui veulent d'un cœur ardent promouvoir l'instauration de l'unité visible entre tous les chrétiens — d'une unité qui réponde pleinement aux vœux du Divin Sauveur — il convient que le Concile qui doit se célébrer mette plus abondamment en lumière les points de doctrine et révèle les aspects de la charité fraternelle qui, une fois établis, enflammeront les chrétiens séparés du Siège Apostolique d'un désir plus vif de cette unité et leur ménageront comme une voie pour l'atteindre.

» Quant à la famille humaine tout entière qui est plongée continuellement dans l'incertitude, le trouble et l'angoisse par la menace de guerres catastrophiques, le prochain Concile œcuménique procurera à tous les hommes de cœur une occasion d'entreprendre et de promouvoir des desseins de paix et les résolutions qui y acheminent. Celle-ci, pour mériter vraiment son nom, doit être le fruit des valeurs qui sont du domaine de l'âme et de l'ordre surnaturel comme aussi de l'esprit et de la conscience des hommes qui reçoivent leur lumière et leur direction de Dieu Créateur et Restaurateur du genre humain. »

Programme de travail du Concile

« Ces fruits du Concile que Nous attendons si vivement et dont Nous avons si souvent parlé avec plaisir exigent sans doute qu'une somme considérable de réflexions, d'études, de travaux soit dépensée à préparer une œuvre de cette envergure. On y proposera donc des questions concernant la doctrine de foi et la conduite de la vie; elles y seront proposées afin que les institutions et les préceptes chrétiens soient parfaitement adaptés aux multiples nécessités de la vie et visent à promouvoir le Corps mystique du Christ et sa mission sacrée qui relève de l'ordre surnaturel. Toutes ces questions ont trait nommément aux Divines Ecritures, à la Tradition sacrée, aux sacrements et aux prières de l'Eglise, à la morale et aux œuvres de charité et de prévoyance en faveur des pauvres, à l'apostolat des laïcs et aux entreprises missionnaires.

» Mais l'ordre surnaturel doit se révéler le plus possible bienfaisant pour un autre ordre, celui qui est renfermé dans les limites du temps et qui, hélas!, bien souvent absorbe à lui seul les préoccupations et l'anxieuse sollicitude des hommes.

» En effet dans les affaires temporelles aussi l'Eglise apparaît *Mère et Educatrice* pour reprendre les mots employés par Notre Prédécesseur d'heureuse mémoire, Innocent III, lors du quatrième Concile Œcuménique du Latran. Bien que l'Eglise ne poursuive pas d'abord une fin terrestre, elle ne peut cependant pas faire abstraction dans son cheminement des problèmes relatifs aux biens temporels ni négliger le travail qui les procure. Elle sait combien sont utiles aux âmes immortelles ces moyens et ces ressources qui permettent de rendre plus humaine l'existence de chacun des êtres humains à qui le salut éternel doit être procuré. Elle sait qu'en éclairant les hommes de la lumière du Christ elle leur apporte la possibilité de se connaître eux-mêmes parfaitement. En effet elle les conduit à comprendre ce qu'ils sont, l'excellence de leur dignité, la fin qu'ils ont à poursuivre. De là découle que l'Eglise est actuellement présente de droit ou de fait dans les institutions internationales, qu'elle élabore une doctrine sociale précise sur les points suivants : famille, école, contrat de travail, société, ordre international et toutes les questions de ce genre. Et par le fait de cette doctrine, l'Eglise a acquis un tel prestige que le poids de sa parole jouit de la plus grande autorité auprès des experts, comme étant l'interprète et le rempart de la morale, la garantie et la caution des droits et des devoirs aussi bien des individus que des états.

» Aussi avons-Nous l'espoir que les délibérations du Concile Œcuménique seront si fécondes que non seulement grâce à elles l'intime des âmes sera illuminé de la lumière de la sagesse chrétienne et affermi par une force plus intense, mais que la totalité des activités humaines en sera pénétrée. »

Convocation du Concile

« Nous avons annoncé, le 25 janvier 1959 pour la première fois qu'un Concile se tiendrait. En le faisant, il Nous semblait lancer, d'une âme et d'une main tremblantes, une petite semence. Soutenu par le secours divin, Nous avons alors affronté le travail si divers et si lourd qu'une telle entreprise demandait. Il y a bientôt trois ans de cela, trois ans pendant lesquels Nous avons vu cette minuscule semence, au souffle de la grâce céleste, grandir jusqu'à atteindre la taille d'un arbre élevé. En regardant en arrière le long et laborieux chemin qui a été parcouru, Nous rendons grâces à Dieu immensément, de ce qu'il Nous a donné largement son aide pour que tout se déroulât convenablement, avec méthode et dans la concorde.

» Avant de fixer les thèmes à traiter au Concile, Nous avons commencé par demander l'avis prudent et sage des Cardinaux, des Evêques du monde entier, des congrégations de la Curie romaine, des Supérieurs généraux des Ordres religieux et des Congrégations religieuses, des Universités catholiques et des Instituts ecclésiastiques. Pendant toute une année, on s'est employé à cette consultation vraiment considérable. Il en est ressorti clairement quels devaient être les sujets qui devaient principalement être mis à l'étude.

» Pour préparer le Concile, on a constitué alors diverses Commissions auxquelles Nous avons confié la tâche difficile d'élaborer des projets de décrets, concernant la foi et les mœurs, à partir desquels Nous choisirions ce qui doit être examiné dans les congrégations générales du Concile.

» Et voici que la joie Nous est donnée de vous annoncer que ces études menées avec tant de zèle auxquelles les Cardinaux, Evêques, Prélats, théologiens, canonistes, savants et spécialistes du monde entier ont consacré des efforts conjugués si remarquables, que ces études touchent à leur fin.

» Aussi, confiant dans le secours du Divin Rédempteur qui est le commencement et la fin de toutes choses, dans l'intercession de l'auguste Mère et très sainte Vierge Marie et dans celle de saint Joseph au patronage de qui Nous avons confié, dès le début, cette entreprise si grave, Nous pensons que le moment est venu de convoquer le deuxième Concile Œcuménique du Vatican.

» A cette fin, après avoir entendu l'avis des Cardinaux de la Sainte Eglise Romaine, par l'autorité de Notre Seigneur Jésus-Christ, des Saints Apôtres Pierre et Paul et par Notre autorité Nous annonçons, notifications, convoquons pour la prochaine année, mille neuf cent soixante-deux, le deuxième Saint, Œcuménique et universel Concile du Vatican qui sera célébré dans la Basilique Patriarcale du Vatican aux jours que Dieu dans sa Providence Nous donnera de fixer.

» En conséquence Nous voulons et ordonnons qu'à ce Concile par Nous prescrit, assistent venant de toutes les parties du monde Nos chers Fils les Cardinaux de la Sainte Eglise Romaine, les Vénérables Frères Patriarches, Primats, Archevêques et Evêques résidentiels ou titulaires et tous les ecclésiastiques qui sont tenus de par le droit à assister à un Concile Œcuménique. »

Invitation à la prière

« Et maintenant Nous demandons à chaque fidèle et à tout le peuple chrétien de porter tout son zèle vers le Concile et de vouloir prier ardemment Dieu Tout-Puissant afin qu'il accompagne dans sa bonté cette entreprise si grave et désormais toute proche, qu'en l'affermissant de sa force il lui donne de se réaliser avec toute la dignité requise. Que toutes ces prières jaillissent, incessantes, de la foi comme d'une source vive et qu'elles soient appuyées de la mortification corporelle volontaire. Ainsi seront-elles mieux acceptées par Dieu et seront-elles souverainement efficaces. Qu'elles soient encore valorisées par un effort généreux de vie chrétienne, effort d'où l'on puisse déduire que tous seront disposés à accomplir les préceptes et les résolutions qui seront formulés un jour par le Concile lui-même.

» Nous adressons ces exhortations à Nos fils très aimants de l'un et l'autre clergé, où qu'ils soient, et aux fidèles de toutes catégories. Nous faisons appel particulièrement aux enfants dont l'innocence et les prières, nul ne l'ignore, sont si puissantes auprès de Dieu; aux malades, à ceux qui souffrent, dans la conviction que leurs douleurs, leur vie si marquée du sacrifice, par la vertu de la Croix du Christ, se transformeront en une prière instante, en salut et en source de vie plus sainte pour toute l'Eglise.

» Enfin Nous demandons instamment à tous les chrétiens séparés de l'Eglise catholique de supplier Dieu. Car le Concile leur sera profitable à eux aussi. Il ne Nous échappe pas que beaucoup d'entre eux sont animés du désir d'atteindre l'unité et la paix selon l'enseignement du Christ et selon la prière qu'il adressa au Père céleste. Nous ne voulons pas oublier que non seulement l'annonce du Concile fut entendue et accueillie par eux avec grande satisfaction, mais que beaucoup d'entre eux s'engagèrent à prier Dieu pour l'heureuse issue du projet, et qu'ils se réjouissent dans l'espoir de pouvoir envoyer des représentants de leurs Communautés qui suivront les travaux du Concile. C'est aussi pour Nous un grand espoir et un réconfort. Et afin de rendre plus faciles de telles relations, Nous avons institué à cet effet une Commission spéciale que l'on appelle le Secrétariat pour l'unité.

» Que puisse se produire pour la famille chrétienne de ce temps ce que nous savons avoir existé à Jérusalem après l'Ascension du Christ au ciel, lorsque l'Eglise, à peine née, dans la concorde parfaite des esprits, s'attacha à Pierre, Pasteur des agneaux et des brebis, et pria avec lui et pour lui. Daigne l'adorable Esprit de Dieu, accédant aux vœux les plus ardents de tous, accepter cette prière qui monte chaque jour de tous les points du monde :

« Renouvelez de nos jours vos prodiges, comme en une autre Pentecôte, et accordez à la Sainte Eglise que, persévérant avec Marie, Mère de Jésus, en une prière instante et unanime, sous la conduite du bienheureux Pierre, elle puisse accroître le Règne de notre divin Sauveur, règne de vérité et de justice, règne d'amour et de paix. Amen. (A.A.S., a. 1959, vol. II, pag. 832). »

Finale

« Cette Constitution, Nous voulons qu'elle ait plein effet maintenant et toujours. Ainsi, que tout ce qui est décrété par elle soit religieusement observé par ceux qu'elle concerne et garde toute sa force. A l'effet de cette Constitution ne pourra faire obstacle aucune prescription d'aucune sorte, attendu que par cette constitution Nous abrogeons toutes les prescriptions qui lui seraient contraires. C'est pourquoi, si quelqu'un, doté de quelque autorité que ce soit, agit sciemment ou non, contre ce que Nous avons notifié, Nous ordonnons que ce soit tenu pour nul et sans valeur. Que personne ne s'arroge le droit de retrancher ou d'altérer quoi que ce soit des copies de Notre décision ou de cette Constitution. De plus, aux exemplaires et extraits de cette constitution, reproduits à la main ou imprimés, qui porteraient le sceau d'un ecclésiastique constitué en dignité et en même temps la contre-signature d'un notaire public, il faut ajouter foi comme on le ferait au document original s'il était présenté. Et si quelqu'un méprise ou déprécie de quelque façon que ce soit Nos décrets, qu'il sache qu'il encourra les peines établies par le droit à l'encontre de ceux qui n'obtempèrent pas aux ordres des Souverains Pontifes.

» Donné à Rome, près Saint Pierre, le 25 décembre 1961 en la Nativité de N.S.J.C., quatrième année de Notre Pontificat.

Ego IOANNES

Catholicae Ecclesiae Episcopus. »

Le Message de Noël 1961. — (Radio-message du 21 décembre 1961. — *L'Oss. Rom.*, 23 déc. 1961. — *La Doc. cath.*, 1962, col. 1-8).

« La Nativité du Seigneur est une fête de paix ». Parce qu'il procure la gloire de Dieu, qu'il apporte aux hommes la réconciliation, et les invite à correspondre à un si grand don, le mystère de la venue en terre du Fils de Dieu est essentiellement un message de paix. Trois fois déjà S.S. Jean XXIII a redit au monde la paix de Bethléem sous l'un de ses divers aspects : paix et unité¹, paix et justice², paix et vérité³. Cette année, le Pape va surtout développer le thème de la bonté comme moyen indispensable et certain de conduire à la paix.

Une pensée de saint Léon le Grand, dont le souvenir ne le quitte pas ces derniers mois⁴, lui suggère ce thème :

« Generatio... Christi origo est populi christiani, et natale capitis natalis est corporis ». Quelles expressions, chers fils : « La naissance du Chef est l'origine du peuple chrétien ; le jour de naissance du Chef est aussi le jour de naissance du corps ». Et S. Léon poursuit : « Bien que chacun des élus ait son degré et que les fils de l'Eglise soient séparés par la succession des temps, toutefois la totalité des fidèles, née des fonts baptismaux... est engendrée avec le Christ en cette nativité... En conséquence, la grandeur du don qui nous a été conféré exige de

1. Radio-message du 23 décembre 1958. *N.R.Th.*, 1959, p. 82-84.

2. Radio-message du 23 décembre 1959. *N.R.Th.*, 1960, p. 79-82.

3. Radio-message du 22 décembre 1960. *N.R.Th.*, 1961, p. 189-195.

4. Cfr l'homélie du 4 novembre 1961 : *N.R.Th.*, 1961, p. 1089 et surtout l'encyclique *Aeterna Patris* du 19 novembre 1961 : *N.R.Th.*, 1962, p. 72-76.

nous un respect digne de sa splendeur... Et que pouvons-nous donc trouver de plus convenable à la dignité de la fête d'aujourd'hui sinon la paix qui, le jour de la nativité du Seigneur, a été annoncée pour la première fois par le chant des anges? C'est elle qui engendre les enfants de Dieu, qui nourrit la bonté, qui enfante l'unité... Le Noël du Seigneur est le Noël de la paix, parce que, selon l'Apôtre, c'est Lui qui est notre paix... (Eph. 2, 14). »

Le Pape va évoquer d'abord la bonté même du Sauveur et montrer tout aussitôt que le monde actuel ne se façonne pas sur le divin modèle. Puis il considérera tour à tour le devoir de la bonté chez les individus, dans les familles, dans la société humaine. Enfin, il rappellera les obligations de ceux qui peuvent jouer un rôle plus décisif pour l'établissement dans le monde d'un climat de bonté.

La bonté du Sauveur et la dureté du monde

« La paix du Christ dans la bonté.

» La première image qui nous vient à l'esprit est celle de l'invitation qu'Il nous adresse depuis la crèche de Bethléem, anticipant ses rencontres avec les foules émues, lorsque, Rabbi respecté et acclamé, le divin Maître leur dira : « Sachez que je suis doux et humble de cœur » (Matth. XI, 29).

» Cette voix qui vient de la crèche manifeste la bonté dont Jésus est la substance vivante, la source divine et dont la grâce enseigne la paix au monde entier.

» Hélas, cet enseignement, empreint d'humilité et de douceur, source de joie et de paix universelle, reste au cours des siècles un signe d'opposition et d'âpreté obstinée dans les rapports des hommes entre eux.

» A observer les plus récents événements, on dirait qu'à notre époque, l'épouvante et la peur déterminent une sorte de fièvre, une animosité réciproque, inconsciente peut-être chez beaucoup, mais qui n'en est pas moins perceptible dans les rapports humains; ce qui provoque un trouble continu des rapports familiaux et sociaux, nationaux et internationaux.

» Cette constatation est encore plus douloureuse quand on pense que le Créateur dans son plan providentiel a fait les hommes pour s'entendre, s'aider, se compléter les uns les autres, dans une collaboration fraternelle des volontés, dans une patiente résolution des oppositions, dans une juste distribution des biens de la terre : *iustitia duce, caritate comite*, selon la justice et la charité (Pie XII, Ep. Enc. *Sertum laetitiae*, 1^{er} novembre 1939)...

» Si nous observons l'ensemble des rapports à l'intérieur des nations comme dans les assemblées internationales, nous nous rendons compte que l'on est encore loin de l'enseignement divin, déjà clair dans les siècles de l'Ancien Testament, resplendissant d'une lumière parfaite dans la plénitude des temps, avec la venue du Divin Maître. D'un côté est proclamée la béatitude de la paix, on invite à la paix; de l'autre, sous un voile de belles paroles (lorsqu'on veut bien respecter les formes), règne trop souvent l'esprit qui contredit la paix.

» C'est l'orgueil du puissant qui écrase; c'est l'avidité de celui qui amasse des richesses, fermant son cœur aux nécessités de ses frères (cfr I Ioann. 3, 17); c'est l'insensibilité de celui qui jouit de ses biens, ignorant le profond gémissement de souffrance qui s'élève du monde; c'est l'égoïsme de celui qui ne pense qu'à lui-même. »

Le Pape rappelle que dans l'encyclique *Mater et Magistra* il a montré comment la charité contribuait à résoudre le problème des besoins et des souffrances d'autrui (A.A.S., 1961, p. 461).

La bonté aux plans individuel et social

« Il est triste d'avoir à déplorer le mal, mais il ne suffit pas de s'en plaindre pour l'éliminer. C'est le bien que nous devons vouloir, accomplir, exalter. C'est

la bonté qui doit être proclamée à la face du monde pour qu'elle rayonne et pénètre tous les éléments de la vie individuelle et sociale.

» *L'individu doit être bon*, d'une bonté qui révèle une conscience pure, inaccessible à la duplicité, au calcul, à la dureté de cœur. Bon par une application continue à la purification intérieure, à la perfection véritable; bon par la fidélité à un ferme propos manifesté en toute pensée, en toute action.

» *La famille sera bonne* si l'amour mutuel se fait sentir dans l'exercice de toute vertu. La bonté adoucit et fortifie l'autorité paternelle, elle se montre dans la délicatesse maternelle; elle marque aussi l'obéissance des enfants, elle tempère leur exubérance, inspire des sacrifices inévitables.

» C'est encore la bonté qui doit orienter toutes les manifestations de la vie hors du foyer domestique, mais en relation avec lui. Elle trouve des applications variées à l'école, à tous ses degrés, dans les diverses institutions de la vie civile, pour la vie bien ordonnée des citoyens dans la tranquillité, dans le respect, dans la concorde. Toutes les diverses relations des ordres sociaux doivent recevoir de la bonté, que saint Léon encore recommande en traits des plus vifs : « commettre une injustice et la réparer, dit-il, c'est prudence de ce monde; mais ne rendre à personne le mal pour le mal est l'expression innocente de l'indulgence chrétienne... Que l'on aime donc l'humilité et que les fidèles se tiennent éloignés de toute arrogance. Que chacun fasse passer son frère avant lui et que personne ne cherche son propre intérêt, mais bien celui des autres, afin que l'abondance en tous des sentiments de bienveillance empêche le poison de l'inimitié de pénétrer en qui que ce soit » (Serm. XXXVI [In Epiphaniae sollemn. VII], IV; Migne, P.L., 54, 259).

» *L'humanité elle aussi doit être bonne*. Ces voix qui montent du fond des siècles pour nous instruire, aujourd'hui encore avec une note d'actualité, rappellent aux hommes le devoir qui incombe à tous indistinctement d'être bons, c'est-à-dire justes, droits, généreux, désintéressés, prompts à comprendre et à excuser, disposés au pardon et à la magnanimité. L'appel en faveur de la paix et de l'élimination de tout ce qui lui fait obstacle, qui a constitué l'exorde confiant de Notre Radio-message, constitue une invitation opportune à pratiquer le devoir de la bonté. »

Les principaux agents d'un climat de bonté

« A côté des motifs de crainte et d'appréhension, il existe des signes positifs de bonne volonté constructive et bienfaisante. Tandis que Nous en remercions le Seigneur, auteur de toute bonté, Nous exprimons l'appel qui Nous tient à cœur; Nous invitons ceux qui détiennent le pouvoir économique, à risquer tout, mais non la paix et la vie des hommes, à chercher les moyens que le progrès actuel met à leur disposition pour augmenter le bien-être et la sécurité dans le monde, non pour y répandre la méfiance et les soupçons réciproques...

» Notre invitation s'adresse à ceux qui détiennent le pouvoir de former l'opinion publique ou en possèdent en partie le monopole, pour qu'ils craignent le jugement sévère de Dieu, ainsi que celui de l'histoire. Qu'ils procèdent avec prudence, avec le respect et le sens de la mesure. A plus d'une reprise ces derniers temps — Nous le disons franchement et avec tristesse — la presse a contribué à préparer un climat d'aversion, d'animosité et d'inimitié!

» Notre invitation s'adresse aux responsables des nations, à ceux qui tiennent aujourd'hui en main le sort de l'humanité. Hommes vous aussi fragiles et mortels, c'est vers vous que regardent avec angoisse vos semblables, qui sont d'abord vos frères avant d'être vos subordonnés. Fort de l'autorité qui Nous vient de Jésus-Christ, Nous vous disons : écarterz l'idée de la violence; tremblez à la pensée de provoquer un enchaînement imprévisible de faits, de jugements, de

ressentiments, qui puisse aboutir à des actes inconsiderés et irréparables. Un grand pouvoir vous a été donné, non pour détruire, mais pour construire, non pour diviser, mais pour unir, non pour faire couler les larmes, mais pour assurer travail et sécurité.

» Voilà à quoi peut s'appliquer une bonté qui doit s'étendre à tous les domaines de la vie sociale. Cette bonté est à la fois force et maîtrise de soi, patience envers les autres, charité inextinguible, qui ne décourage pas, parce qu'elle veut vraiment rayonner le bien, selon les formules immortelles de S. Augustin : Elle « reste calme au milieu des offenses, serviable au milieu de la haine ; douce devant la colère ; innocente au milieu des pièges ; elle souffre devant l'injustice et respire dans la vérité : *inter iniquitates gemens, in veritate respirans* (Sermo 350, 3 ; Migne, *P.L.*, 39, 1535). »

Compassion pour ceux qui souffrent

« En terminant ce message, Notre pensée émue s'adresse à toute l'humanité que le Verbe Divin a voulu sauver en s'incarnant, en particulier à ceux qui souffrent, à ceux qui sont affligés dans leur corps et dans leur esprit, à ceux qui attendent justice et charité. A tous s'adresse Notre souhait paternel de consolation.

» Mais Nous ne pouvons taire l'anxiété de Notre cœur, en songeant qu'à l'aube de la fête de Noël toute proche se rencontrent encore des peuples qui n'ont pas la paix, ni la sécurité, ni la liberté religieuse, des peuples angoissés par le spectre de la guerre et de la faim. Pour eux s'élève vers le Ciel Notre prière la plus fervente, voilée de larmes, mais qui contient nos vœux paternels pour que toute difficulté ou controverse soit résolue dans la justice. Et Nous répétons encore aux responsables des nations Notre invitation pour que, par leur action conjointe, soient assurées la justice, l'équité et la paix tant désirée. »